

Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique Direction générale de l'Enseignement obligatoire Le directeur général

#### CIRCULAIRE N° 000287 du 24-04-2002

**OBJET**: Jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur pédagogique de type court – Appel au candidat

Réseaux : Tous

Niveaux et service : Etablissements d'enseignement secondaire

Période: 1er janvier au 31 décembre 2002

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire libre subventionné;
- Aux Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

# - Pour information

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Vérificateurs ;
- Aux Associations de parents d'élèves ;
- Aux Centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française

**Autorité**: Dir. gén. **Signataire**: Jacky LEROY **Gestionnaire**: Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Personne(s) ressource(s): ALIATES Geneviève – Assistante – (DGENO&RS) - Bureau

6534 - Boulevard Pacheco 19 bte 0 - 1010 Bruxelles - Tél: 02/210.57.39

Nombre de pages : - texte : 1 annexe : 1

Téléphone pour duplicata: 02/210.57.39

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire libre subventionné;
- Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française;
- Pour information :
- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Vérificateurs ;
- Aux Associations de parents d'élèves;
- Aux Centre PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Le Moniteur belge du 22.02.2002 publie l'appel aux candidat(e)s en vue de l'octroi du titre de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court. (copie en annexe).

Je vous demande de bien vouloir porter cette information à la connaissance des membres du personnel concernés.

D'avance, je vous en remercie.

Le Directeur général,

Jacky LEROY.

# BELGISCH STAATSBLAD - 22.02.2002 - Ed.2 - MONITEUR BELGE

### COMMUNAUTE FRANÇAISE - FRANSE GEMEENSCHAP

#### MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique, Direction des Hautes Ecoles

Jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court. - Session 2002. - Appel aux candidats

- 1.1. Le jury siégera au domaine des Masures, rue des Chasseurs Ardennais 40, à Han-sur-Lesse.
- 1.2. La session 2002 portera sur l'examen de professeur d'éducation musicale :
- \* dans les établissements d'enseignement secondaire du degré inférieur (1er degré).
- 1.3. Date limite d'inscription, le mercredi 5 juin 2002.
- 1.4. Date de la session : 1<sup>er</sup> degré : le mardi 20 août 2002, à 9 heures. Tout renseignement complémentaire sera fourni sur demande adressée à la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique, Jury Education musicale, quartier des Arcades, bloc D, bureau 6504, cité administrative de l'Etat, boulevard Pacheco 19, bte 0, à 1010 Bruxelles. Les dossiers incomplets et les inscriptions tardives ne seront pas pris en considération.

Un envoi recommandé posté après la date limite d'inscription ne sera pas pris en considération même si le paiement a été effectué avant cette date.